

Avant mon achat

Liste des bonnes questions à poser auprès du maître d'ouvrage ou du bureau d'étude :

- Est-ce que le niveau de classification du câble est conforme à la règlementation ?
- Est-ce que le niveau de classe demandée prend bien en compte les critères additionnels ? (1)
- Quel est le niveau de sécurité exigé pour le bâtiment (Réglementation et normalisation)?
- À quel type de bâtiment est destiné le câble (logements, bureaux, local à sommeil, ERP...) ?
- Avez-vous proposé des câbles au comportement au feu amélioré?
- Quelles sont les conditions d'influence du bâtiment ? (2)
- Quelles sont les conditions d'évacuations en cas d'urgence ?
- Pour combien de personnes est-il prévu ?
- Le bâtiment stocke-t-il des substances dangereuses ?
- Quels risques en cas d'incendie?
- Savez-vous que des câbles existent pour diminuer les risques d'incendies ?
- Connaissez-vous le RPC pour les câbles ?



Avant mon achat

(1) Les critères additionnels sont :

- s : définit le niveau de fumée dégagé et l'opacité acceptée.
- d : caractérise la quantité de gouttelettes enflammées et leur persistance
- a : définit la corrosivité des gaz et des fumées émises lors d'un incendie.

(2) Conditions d'influence du bâtiment :

	Code	Désignation des classes	Conditions d'évacuations en cas d'urgence BD. Types de bâtiments concernés, ERP, IGH et certains types d'habitation.	Câbles d'énergie	Câbles de communication
Conditions d'évacuations en cas d'urgence					
	BD1	Normales	Densité d'occupation faible, conditions d'évacuation faciles	Eca	Dca-s2,d2,a2
	BD2	Difficiles	Densité d'occupation importante, conditions d'évacuation faciles	Cca-s1, d1, a1	Cca-s1, d1, a1
	BD3	Encombrées	Densité d'occupation faible, conditions d'évacuation difficiles	Cca-s1, d1, a1	Cca-s1, d1, a1
	BD4	Difficiles et encombrées	Densité d'occupation importante, conditions d'évacuation difficiles	Cca-s1, d1, a1	Cca-s1, d1, a1
Risques en fonction de la nature des matières traitées ou entreposées	BE1	Risques négligeables	Normal	Eca	Dca-s2,d2,a2
	BE2	Risques d'incendies	Lorsque le risque de propagation de l'incendie est élevé, par exemple dans de longs parcours verticaux ou dans des groupements de câbles, il est recommandé que les câbles répondent à une euroclasse supérieure, en outre, soumise à un contrôle système 1+ (Système d'attestation de conformité)	Cca-s1, d1, a1	Cca-s1, d1, a1
Emplacements à risque d'explosion	BE3	Risque d'explosion	La classe d'influence externe BE3 correspond aux emplacements où une atmosphère explosive peut se présenter. La directive européenne 1999/92/CE du 16 décembre 1999 classe de tels emplacements en zones en fonction de la fréquence etde la durée de la présence d'une atmosphère explosive.	Cca-s1, d1, a1	Cca-s1, d1, a1
Locaux construits en matériaux combustibles	CA2	Locaux construits en matériaux combustibles	Des précautions doivent être prises pour que les matériels électriques ne puissent provoquer l'inflammation des parois, des planchers et des plafonds. Il est donc important de retarder le plus possible la propagation de l'incendie en limitant le rayonnement thermique et les dégagements de fumées	Cca-s1, d1, a1	Cca-s1, d1, a1
Structures propagatrices de l'incendie	CB2	Structures propagatrices d'incendie	Dans les structures dont la forme et les dimensions facilitent la propagation d'un incendie, des précautions doivent être prises pour que les installations électriques ne propagent pas facilement un incendie, l'effet cheminée qui se crée naturellement dans ce type de structure, impose d'utiliser des câbles à faible rayonnement thermique et à faibles dégagements de fumées.	Cca-s1, d1, a1	Cca-s1, d1, a1